

France-Arcueil: Computer-related management services

OJ S 200/2023 17/10/2023

Contract award notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: VALDEVY

National registration number: 279 400 071 00015

Town: ARCUEIL

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Country: France

E-mail: marches.publics@valdevy.fr

Internet address(es):

Main address: <https://www.valdevy.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: office public de l'habitat

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

EXTENSION DES PRESTATIONS D'INFOGERANCE DU SYSTEME D'INFORMATION

Reference number: 2023-028

II.1.2. Main CPV code

72510000 Computer-related management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Marché relatif à l'extension de l'infrastructure et des services pour l'infogérance du système d'information de VALDEVY sur les patrimoines de Villejuif et Vitry-sur-Seine

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.7. Total value of the procurement

Value excluding VAT: 1 196 036,25 EUR

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

II.2.4. Description of the procurement

Marché relatif à l'extension de l'infrastructure et des services pour l'infogérance du système d'information de VALDEVY sur les patrimoines de Villejuif et Vitry-sur-Seine.

II.2.5. Award criteria

Quality criterion - Name: Qualité de l'infrastructure informatique (matériels et logiciels) mise à disposition et pertinence de la politique de renouvellement et déploiement et de la maintenance / Weighting: 0

Quality criterion - Name: Méthodologie, moyens et engagement de service relatif à l'exploitation des infrastructures informatiques et applicatif et à la mise en œuvre de la politique de sécurité / Weighting: 0

Quality criterion - Name: Méthodologie, moyens et engagement de service relatif au support utilisateur / Weighting: 0

Quality criterion - Name: Méthodologie, moyens et engagement de service relatif au pilotage du marché / Weighting: 0

Quality criterion - Name: Compétences de l'équipe d'intervenants / Weighting: 0

Price - Weighting: 0

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Award of a contract without prior publication of a call for competition in the Official Journal of the European Union in the cases listed below

- The works, supplies or services can be provided only by a particular economic operator for the following reason:
 - absence of competition for technical reasons
- New works/services, constituting a repetition of existing works/services and ordered in accordance with the strict conditions stated in the directive

Explanation:

Motifs techniques : Avoir un deuxième infogérant impliquerait pour ces nouveaux utilisateurs de devoir se connecter sur un SI différent de l'actuel, mais qui devrait disposer des mêmes ressources. Ce qui n'est pas possible techniquement. Cette solution induirait la création d'une infrastructure supplémentaire de serveurs, à l'identique de la première, avec des contraintes liées aux serveurs de bases données applicatives.

La maintenance applicative et son maintien en condition opérationnelle se verrait doublée, induisant ainsi une charge conséquente pour l'équipe de la DSI

Toutes les actions de mises à jour des serveurs et applications devraient être coordonnées avec toutes les parties prenantes, en demandant donc à deux infogérants différents de mettre à jour des systèmes en même temps et en parallèle afin de garantir une stabilité des systèmes. Les techniciens des prestataires qui seront présents sur nos sites interviendraient au sein d'un même service que sur une partie des postes qui sont dans leur périmètre mais pas pour les autres utilisateurs qui pourraient pourtant rencontrer des problèmes.

Cette situation créera une confusion majeure pour nos collaborateurs, avec une frustration qui aurait un impact direct sur la qualité du service rendu.

De plus, l'interopérabilité des systèmes entre Datacenter de l'infogérant actuel et le datacenter d'un deuxième infogérant demanderait un temps de mise en place du projet et de coordination assez conséquent (plus de 6 mois), avec une mise en place de nouveaux liens télécom /internet supplémentaires.

Motifs de responsabilités : En effet, en cas de panne d'un serveur hébergé chez l'infogérant actuel, le deuxième infogérant recevra des sollicitations des utilisateurs dont il ne maîtrise par le périmètre et pour lequel il ne sera pas possible d'appliquer une résolution, mais la situation nécessitera de passer un temps pour diagnostiquer des causes qui ne relèverait pas de son périmètre.

Ce deuxième infogérant ayant des engagements de qualité de service pourrait être impacté et lésé du fait de la difficulté à respecter les délais de rétablissement.

Un travail supplémentaire est nécessaire en interne, pour déterminer à chaque incident, la partie réellement responsable, avec d'éventuel conflit de rejet de la responsabilité de l'un vers l'autre.

Cette situation mettrait en danger la continuité de service et baisserait la qualité des services rendus.

Motifs financiers : L'exécution d'une partie des prestations par un autre prestataire entraînerait le double des frais relatifs aux services de maintien et de support.

Le recours à un prestataire différent implique l'acquisition ou la facturation par ces derniers d'un ensemble d'outils et/ou service qui serait en double de ceux déjà acquis.

Les paliers de fournitures des licences, du fait d'un nombre plus important, permettent également des économies importantes.

Toutes les prestations de maintien en condition opérationnelle et d'entretien des infrastructures feraient l'objet d'une facturation disproportionnée car en effet, dans ce type de prestation, les actions de préparation et le temps pris par un intervenant représente une base plancher et non compressible

Nous nous épargnons également des besoins de connexion à partir de nos différents sites (21 points) vers les infrastructures hébergées d'un prestataire supplémentaire

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system

IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice

Section V: Award of contract

Contract No: 2023-028

Title:

EXTENSION DES PRESTATIONS D'INFOGERANCE DU SYSTEME D'INFORMATION

A contract/lot is awarded: yes

V.2. Award of contract**V.2.1. Date of conclusion of the contract**

24/05/2023

V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: sopra steria

Town: Annecy le Vieux Cedex

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Country: France

The contractor is an SME: no

V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: FMI

Town: SAINT PRIEST

NUTS code: FR1 Ile-de-France

Country: France

The contractor is an SME: yes

V.2.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the contract/lot: 1 196 036,25 EUR

V.2.5. Information about subcontracting**Section VI: Complementary information**

VI.3. Additional information**VI.4. Procedures for review****VI.4.1. Review body**

Official name: TRIBUNAL DE MELUN

Postal address: 43 rue du general de Gaulle

Town: MELUN

Country: France

E-mail: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160566630

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/10/2023